

LE Châtelleraudais

LE BIMENSUEL DE LA VILLE DE CHÂTELLERAULT | DU 15 AU 31 OCTOBRE 2018



DOSSIER

LA VILLE, ANGE GARDIEN DES CIMETIÈRES



www.ville-chatellerault.fr

ACTUALITÉ P3

L'horodateur vous offre une heure

ÉCONOMIE P6

La maison fait salon

VIE ASSOCIATIVE P11

Blow en plein élan

VIE PRATIQUE P12

Un nouveau rond-point côté gare



PARRAINAGE ALLIANZ

LAISSEZ-VOUS COUVRIR DE CADEAUX !

Lorsque vous recommandez Allianz à un proche, vous êtes récompensé. Venez choisir le cadeau de votre choix parmi une large sélection dans notre boutique Allianz Avantages.

allianz-avantages.fr

*Dans la limite des stocks disponibles, voir conditions en agence.

Pour toute souscription d'un contrat 1 montre offerte !*

Christophe GAULTIER
39 faubourg Saint-Jacques
86100 CHÂTELLERAULT
05.49.23.10.24
gaultier.chatellerault@allianz.fr

Guillaume LELOUP
4 avenue Adrien Treuille
86100 CHÂTELLERAULT
05.49.21.28.46
loup.chatellerault@allianz.fr

Allianz



Poitou Global Assurances
Christophe GAULTIER & Guillaume LELOUP

CHATELLERAULT - NAINTRÉ - JAUNAY-MARIGNY - LENCLÔTRE - DESCARTES - NEUVILLE

www.agence.allianz.fr/chatellerault-blossac-86100-400860

Retrouvez-nous aussi dans nos agences de Neuville, Jaunay-Marigny, Naintré, Lenclôtre et Descartes



Kilos en trop?

“ Ma diététicienne
Ma solution ! ”

[suivi diététique
naturhouse.fr]

NATUR HOUSE
Experts en rééducation alimentaire

La méthode Naturhouse

Les + Naturhouse

1. Suivi hebdomadaire avec votre diététicienne
2. Plan diététique personnalisé
3. Produits à base de plantes, fruits et légumes

> Un accompagnement toutes les semaines par un professionnel de santé : une diététicienne - nutritionniste diplômée.
> Ce n'est pas un régime : C'est un rééquilibrage alimentaire.
> Pas de sensation de faim : La méthode s'adapte à votre rythme de vie.
> Une perte de poids durable : Avec les phases de stabilisation et d'entretien.

Séverine aux Sables d'Olonne

7 avenue Georges Clemenceau
CHÂTELLERAULT
05 49 23 08 85

41 boulevard Jeanne d'Arc
POITIERS
05 49 30 68 30



Jean-Pierre Abelin, maire de Châtelleraut et Alain Claeys, maire de Poitiers, lors de la conférence de presse d'annonce du rapprochement des deux hôpitaux, mercredi 26 septembre à Châtelleraut

Des fiançailles de raison

Les causes des difficultés de l'hôpital sont connues (démographie médicale, départ de spécialistes, tarification à l'acte, etc.).

L'État, via l'Agence Régionale de Santé, a comblé le déficit cette année qui était de l'ordre de 6,5 millions d'euros et ne veut plus mettre la main au portefeuille.

Il restait donc 2 solutions : soit laisser mourir l'hôpital à petit feu, soit, comme le demandait l'État, réfléchir à un rapprochement avec le CHU de Poitiers. Ce que nous avons acté avec le Maire de Poitiers, c'est uniquement le principe d'une direction commune CHU/Groupement Hospitalier Nord Vienne déjà évoqué plusieurs fois y compris avec les syndicats, notamment lors du conseil de surveillance en juillet dernier.

Je souhaite dire aux Châtelleraudais qu'il n'est pas dans l'intérêt de Poitiers de tout absorber et de transformer l'hôpital de Châtelleraut en dispensaire. Le CHU (Centre Hospitalier Universitaire) lui-même lutte pour conserver son U face à Bordeaux et Limoges, afin de former ses médecins sur place et d'être attractif. Des mesures ont déjà été prises pour conserver et renforcer l'unité cardiologie et gastro-entérologie à Châtelleraut, une dizaine de propositions sont sur la table et la maternité a été confortée.

La direction commune aura 3 ans pour établir un projet médical partagé actant les responsabilités de l'un et l'autre, l'hôpital de Châtelleraut gardant son autonomie juridique et financière.

À l'issue des 3 ans, les deux conseils de surveillance devront acter dans une délibération identique leur accord sur ce projet, qui aboutira ou non à une fusion.

Enfin, je tiens à saluer le personnel remarquable de l'hôpital qui garde le cap pour offrir aux Châtelleraudais un hôpital de proximité de qualité. Je suis attaché d'autant plus à cet hôpital qu'en 1995, en tant que député, j'étais à l'origine de la construction du nouvel hôpital aux Minimes.

Jean Pierre Abelin

Maire de Châtelleraut,
Président de la Communauté d'Agglomération
de Grand Châtelleraut

Nouveau : une heure de stationnement offerte en cœur de ville



Pour un cœur de ville plus convivial et plus accessible, les bords de Vienne s'embellissent. Avec la création de lieux de balade et de cheminement sur les berges de la rivière et l'instauration de modes de circulation doux, la réhabilitation des bords de Vienne apportera une vraie qualité de vie aux Châtelleraudais. Les travaux commencent début novembre.

Pour faciliter l'accès de tous au centre-ville, la Ville offre aux usagers une heure de stationnement sur l'ensemble des parkings de surface à horodateur. Une heure est également offerte pour les parkings à barrière de Blossac et du Château. 900 places de stationnement sont concernées par cette mesure. Une raison de plus pour venir faire vos courses en centre-ville.

Bimensuel d'informations de la Ville de Châtelleraut

Hôtel de Ville - BP 619 - 78, boulevard Blossac

86106 Châtelleraut Cedex

Courriel : le-chatelleraudais@ville-chatelleraut.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Abelin

Réalisation : Service communication - Stéphanie Prédot, directrice

Rédactrice en chef : Marie-Julie Meyssan

Rédaction : Marie-Julie Meyssan, Patrick Sitaud,
Florence Henneresse, Carole Pouvreau

Photos : Nicolas Mahu

Régie publicitaire : COMWEST 06 81 14 22 06

Impression : Mégatop à Naintré, certifiée IMPRIM'VERT et PEFC

Conception : Agence Chat Noir - Châtelleraut

**Pour être au cœur de l'actualité
et être plus proches de vous,
nous comptons sur vous !**

N'hésitez pas à nous transmettre vos propositions d'articles, vos informations, vos idées :
par courriel :
le-chatelleraudais@ville-chatelleraut.fr
par téléphone au 05 49 23 64 56
ou en remplissant le formulaire sur le site Internet de la Ville :
www.ville-chatelleraut.fr

Accédez sur le site
www.ville-chatelleraut.fr

à l'application
iPhone



à la version pdf et
audio du magazine



> LES BRÈVES

CONFÉRENCE ET CONCERT À LA COMMANDERIE D'AUZON



Samedi 20 octobre à partir de 16h, l'association Guillaume de Sonnac organise un colloque consacré à la mémoire templière de la Commanderie d'Auzon.

À 16h, une visite permettra de découvrir la chapelle. Suivront une conférence consacrée à la bataille de Taillebourg à 17h et une lecture animée de la tragédie « Les Templiers » par la troupe Les Tréteaux du Rivau à 17h30. La journée se conclura en musique à 21h avec un concert autour du célèbre « Miserere d'Allegri » par l'Ensemble Vocal du Bois d'Amour sous la baguette de Jacques Richard.

> Conférence et théâtre : 10€
concert : 15€
Renseignements : 05 49 23 09 51
ou sur www.guillaumedesonnac.com

BONNES AFFAIRES À LA BRADERIE EMMAÛS



La communauté Emmaüs de Châtelleraut-Naintré organise sa traditionnelle braderie

d'automne. Le parc des expositions du Chillou sera le théâtre d'un grand déballage de vaisselle, bibelots, livres, meubles, vêtements... De nombreux articles seront vendus au poids.

Possibilité de se restaurer sur place.

> Du vendredi 19 octobre au dimanche 21 octobre de 10h à 19h. Entrée libre.

HALLOWEEN À LA FORGE



Sorcières, squelettes, vampires et monstres de tout poil seront les bienvenus sur la glace de l'espace patinoire de La

Forge le mercredi 31 octobre à partir de 14h. Un concours des plus beaux déguisements s'achèvera avec la remise de lots lumineux à 16h.

> Entrée : 1€. Location de patins, patinettes ou crapettes 2€, gratuit jusqu'à 5 ans

7^e saison du **Cabaret du Carroy**

Le Cabaret du Carroy vient de lancer sa 7^e saison de spectacles à la Maison Pour Tous de Châteauneuf.

Complémentaire de l'offre culturelle châtelleraudaise, sa programmation a su trouver son public, poser ses jalons, s'inscrire dans la durée avec des spectacles de qualité, des artistes tous azimuts. Le directeur de la MPT, Hervé Guedjali, explique : « *L'objectif de la programmation du Cabaret du Carroy est double : nous souhaitons d'une part proposer aux habitants du quartier un panel de spectacles vivants de proximité ; d'autre part, elle permet d'inviter les habitants des autres quartiers à découvrir positivement Châteauneuf.* » Le fil rouge de la programmation ? « *Il s'agit de donner à voir de nouvelles formes de spectacles, faire découvrir de nouveaux talents, pour ouvrir les horizons.* »

Ainsi, le Cabaret du Carroy propose cette année pour la première fois un imitateur ainsi qu'une conférence-spectacle d'hypnose. Le 9 novembre, les humoristes Fred Abrachkoff et Hassan monteront sur scène pour une soirée qui s'annonce d'ores et déjà hilarante.

CABARET DU CARROY
Tarifs : adulte 10€ et 13€
enfant et réduit 8€
Maison Pour Tous
10 rue du Nouveau Brunswick
05 49 20 00 13



Hassan, humoriste engagé, sera bientôt sur la scène du Carbarret du Carroy.

Bon à savoir CÔTÉ ARCHI **Inédit : le théâtre Blossac en musique**

Dans le cadre du festival de musique classique Automne Musical, le théâtre Blossac ouvre ses portes au public : une occasion exceptionnelle de pénétrer dans les coulisses et de découvrir le travail des musiciens du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris, en résidence au théâtre Blossac. Après une visite du théâtre, les visiteurs auront la chance d'assister à une répétition et de rencontrer les artistes.

Du 23 au 27 octobre à 16h - Sur réservation au 05 49 21 05 47
Concert du Quatuor Elmire le vendredi 26 octobre à 20h30
et le samedi 27 octobre à 17h30. Renseignements au 05 49 85 46 54.

CÔTÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE **Maternelle d'Antoigné : au chaud pour l'hiver**

Les travaux de rénovation de l'école maternelle d'Antoigné sont terminés. Les huisseries ont été changées et le circuit de distribution de chaleur a été revu et corrigé pour permettre de diffuser la chaleur par zones. Ces travaux ont été réalisés par les chauffagistes des services techniques de la Ville. L'amélioration du confort des élèves et des enseignants va de pair avec la maîtrise de l'énergie.



Une laverie high-tech au cœur des rues piétonnes

Depuis début septembre, Au P'tit lavoir, laverie écologique, a ouvert ses portes à côté de la pharmacie en haut de la place Duplex. La laverie dispose de trois machines à laver dernière génération, éco-labellisées, d'une capacité de 8 kg et 17 kg. Elles sont alimentées directement par un produit de lavage biologique et antiallergique qui se dilue dans l'eau et ne se répand pas directement sur le linge. L'équipement est complété par deux sèche-linge de 8 kg et 17 kg, qui, comme les lave-linge, sont nettoyés et désinfectés après chaque cycle. Le cycle, très rapide, permet de laver et de sécher son linge en 45 minutes chrono. Idéal pour les personnes pressées ou pour celles qui profiteront de faire quelques courses pendant le lavage de leur linge.

Païement par carte bleue sans contact, pièces, billets. 10 € par lavage de 17 kg, 5 € par lavage de 8 kg et 3 € pour un séchage complet. Carte de fidélité.

AU P'TIT LAVOIR
16 rue du Cheval blanc
06 11 39 46 35
Ouvert 7 jours sur 7 de 7h à 21h



Le sens du jeu entre en scène

Depuis mi-septembre, Jean-Michel Grégoire, un passionné du jeu depuis son enfance, diplômé d'une licence des métiers du jeu et du jouet, a ouvert en centre-ville un magasin de jeux de société modernes, de jeux en bois et de cartes à collectionner.

Il explique : « Je souhaite faire découvrir des jeux méconnus du grand public. Une bonne partie de mon rayon de jeux de société est composé de jeux introuvables dans les circuits de grande distribution. Il y en a pour tous les goûts, pour les joueurs à partir de 2 ans. Quant aux jeux en bois, ce sont, par exemple, des jeux de dames chinoises, d'échec, de billard hollandais, de billard indien... » De quoi trouver son bonheur ou de bonnes idées de Père Noël à l'approche des fêtes.

LE SENS DU JEU
131 rue Bourbon
05 16 17 81 67
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 14h et de 15h à 19h



Le changement dans la continuité à la Ferme Saint-Jacques

Thomas Pitard, ancien restaurateur à Tours, a repris les rênes de la Ferme Saint-Jacques fin août. « C'est un changement de direction mais qui s'inscrit dans la continuité, explique le nouveau patron qui officie aussi en salle. Tout ce qui fait la renommée du restaurant est préservé. J'ai conservé l'équipe en place, soit six employés en cuisine et en salle, ainsi que la spécialité des lieux, à savoir la rôtisserie (bœuf, veau et agneau du Limousin). » La carte suit les saisons et un menu du jour est proposé suivant les arrivages du marché avec entrée, plat et dessert à 16,90 €. La Ferme Saint-Jacques accueille les groupes, les séminaires, les fêtes de famille.

LA FERME SAINT-JACQUES
15 avenue Kennedy
05 49 21 01 77
Ouvert du mardi au samedi de 12h à 14h et de 19h à 21h30

Salon Maison : les services de Grand Châtellerauld aux côtés des exposants

Du 26 au 28 octobre, la troisième édition du Salon Maison se déroulera au parc des expositions du Chillou. Deux des services de Grand Châtellerauld seront à la disposition des visiteurs aux côtés des 120 exposants.

Cette année, pas moins de 5 500 personnes sont attendues pour cette manifestation devenue incontournable dans l'agenda châtelleraudais. Le Salon Maison est le lieu idéal pour rencontrer les spécialistes de l'habitat, du jardin et de la décoration, pour être guidé dans ses projets. Un rôle de conseil et d'information qui sera également tenu par deux services de Grand Châtellerauld pendant la durée de l'événement.

Informers les propriétaires et les investisseurs

Le service Habitat et gestion du patrimoine tiendra ainsi un stand avec l'Agence d'information sur le logement (ADIL). L'objectif ? Renseigner les propriétaires sur les aides possibles pour la réalisation de travaux dans leur logement. « Notre présence a également vocation à renseigner les investisseurs qui cherchent à acheter sur notre territoire, précise Eugénie Gicquel, responsable du service Habitat et gestion du patrimoine. L'ADIL s'occupe de conseil plus juridique et fiscal pour ces mêmes propriétaires. Nous pouvons également présenter aux habitants les programmes spécifiques d'aide aux particuliers, ravalement de façade et aides pour la rénovation thermique par exemple. »

Le risque inondation sous toutes les coutures

À l'occasion du Salon, le service Santé publique, sécurité civile présentera pour sa part le risque inondation de la Vienne, les grandes crues des années passées, et les moyens de se prémunir. « Châtellerauld et Grand Châtellerauld sont signataires du Programme d'Actions de Prévention des Inondations signé en mars dernier, rappelle Agnès Monamy, responsable du service. Ce programme prévoit la mise en œuvre de plusieurs axes visant à réduire la vulnérabilité du territoire au risque inondation. »



Le Salon marquera également le point de départ de l'information des personnes intéressées par les diagnostics vulnérabilité habitat.

« Ces opérations gratuites seront mises en œuvre, en nombre limité, en 2019, pour les habitants de Châtellerauld, Bonneuil-Matours, Cenon-sur-Vienne, Vouneuil-sur-Vienne, Availles-en-Châtellerauld et Naintré. »

Vendredi 26 octobre de 14h à 19h ; samedi 27 et dimanche 28 octobre de 10h à 19h. Entrée 4€, gratuit pour les moins de 15 ans.

Restauration sur place

Atelier enfants gratuit

salonhabitat.net/chatellerauld

120 exposants à l'écoute de vos projets

À l'occasion de cette édition 2018 du Salon Maison, pas moins de 120 exposants seront présents sur 4 000 m² d'espace d'exposition. Des spécialistes qui pourront vous conseiller pour vos projets, des grands travaux aux petits aménagements, en passant par l'amélioration de l'habitat et du jardin.



Le Forum entreprendre le même jour

Le Forum entreprendre se déroulera également le 18 octobre au parc des expositions de Poitiers. L'occasion pour les porteurs de projet de rencontrer sur un même lieu les professionnels de l'entreprise, les futurs partenaires, afin d'accompagner leur création d'entreprise.

Plus d'infos : forum-entreprendre86.fr

Forum emploi 86, 100% de chance d'avoir un entretien

Co-organisé par Grand Châtellerauld, Grand Poitiers et le Département de la Vienne, le Forum emploi 86 se déroulera le jeudi 18 octobre au parc des expositions de Poitiers.

De 9 h à 18 h, cet événement dédié aux personnes en recherche d'emploi réunira des entreprises de toute la Vienne, dont une partie issue du bassin économique châtelleraudais. « Le Forum est un moment privilégié pour organiser des entretiens de recrutement, commente Didier Dumousseau, chargé de mission Entreprises à Grand Châtellerauld. Toutes les entreprises présentes ont ainsi de vrais besoins de main-d'œuvre et proposent de nombreuses offres d'emploi. L'an passé, 2 500 postes avaient été proposés. Un chiffre en évolution de 14 % par rapport à 2016. La tendance devrait se confirmer pour cette nouvelle édition. Les demandeurs d'emploi présents au parc des expositions ont 100% de chance d'avoir un entretien avec un recruteur. » Dans ce cadre, Grand Châtellerauld a décidé de mettre en place un accompagnement renforcé des bénéficiaires du RSA, en amont du forum. « De la création du CV à la gestion de l'entretien, la rencontre avec un futur employeur se prépare. Nous avons ainsi organisé trois séances de coaching, sur la base du volontariat, en amont du forum. » Comme lors des éditions précédentes, des navettes en bus gratuites, au départ de Châtellerauld, permettront aux personnes en recherche d'emploi n'ayant pas de moyens de locomotion d'aller assister au forum à Poitiers.

Plus d'infos : emploi86.com
(pages forum-emploi-86)

> LE SAVIEZ-VOUS ?

L'édition 2017 avait accueilli 4 600 visiteurs dont près de 20 % venus du territoire châtelleraudais. Sur les 168 entreprises présentes, une vingtaine était de Grand Châtellerauld.

LA VILLE, ANGE GARDIEN DES CIMETIÈRES



Laurence Rabussier,
adjointe au maire chargée du Cadre de vie
et des Affaires publiques

L'entretien, l'embellissement des cimetières est un travail de longue haleine. Le choix de bannir l'usage de produits phytosanitaires s'est accompagné de la mise en place d'un nouveau mode de gestion. La transition, complexe, aboutit désormais à des résultats tangibles. La Ville œuvre également pour anticiper toute situation de blocage : des reprises de concessions sont en cours, en priorisant les cimetières saturés, à commencer par celui d'Antoigné. En coulisses, un vaste chantier est lancé : l'informatisation de la gestion des concessions pour gagner en performance. Les terrains concédés étant des espaces privés, le concessionnaire doit en assurer l'entretien. La Ville ne peut y intervenir. L'aspect général de ces lieux de recueillement relève donc de l'implication de chacun. J'aimerais que les Châtelleraudais soient fiers de leurs cimetières.

Les six cimetières de Châtelleraudais sont des lieux chargés d'émotion. La ville tient à en faire des espaces agréables pour que les défunts y reposent en paix, et qu'ils soient attrayants pour les vivants. Ce sont des espaces publics laïcs où les pratiques religieuses de chacun doivent être respectées. Ils occupent 134 989 m² et accueillent plus de 15 000 sépultures. L'an dernier, 251 défunts ont fait des cimetières de Châtelleraudais leur dernière demeure. Le 8 novembre prochain, un règlement remanié des cimetières sera soumis au vote du conseil municipal.

LES CONCESSIONS FUNÉRAIRES NE SONT PAS ÉTERNELLES

Le terrain concédé n'apporte pas un droit de propriété au concessionnaire. Il en a la jouissance pour une durée déterminée et pour une affectation spéciale, la commune en demeurant propriétaire. S'il est libre de l'aménager à son goût, il a l'obligation de l'entretenir. À son décès, la concession est transmise à ses héritiers.

La Ville doit assurer la reprise des concessions funéraires échues et non renouvelées ou en état d'abandon. Le motif ? Il s'agit de veiller à avoir des places disponibles, de prévenir la dangerosité des édifices et de préserver l'esthétique des cimetières. Des reprises administratives sont prévues à partir de novembre au cimetière d'Antoigné, saturé. Les tombes échues ont été inventoriées, les familles retrouvées averties, des affichettes apposées : un travail de fourmi. Anahide Voisin, responsable du service Affaires publiques, alerte : « Il appartient au concessionnaire d'effectuer les démarches de renouvellement auprès du pôle affaires funéraires. Signaler son changement d'adresse permet également d'être informé lorsqu'un monument menace de s'effondrer ». Si la concession n'est pas renouvelée, la Ville peut procéder à la reprise du terrain. Après exhumation, les restes sont placés dans un reliquaire identifié nommément, lui-même placé dans un ossuaire. À Antoigné, une trentaine d'emplacements sont concernés.

> TOUR D'HORIZON DES SIX CIMETIÈRES

À chaque cimetière son identité, son ambiance. Tour d'horizon.

Antoigné : créé en 1827, il est alors le cimetière paroissial d'Antoigné, village indépendant de Châtellerauld avant d'en devenir un quartier.

Châteauneuf : il s'agit de la 3^e édition du cimetière du quartier, à l'origine contigu à l'église. Transféré sur le site actuel il y a 200 ans, on y trouve le carré des Résistants fusillés.

Saint-Jacques : il est à Châtellerauld ce qu'est le Père-Lachaise à Paris. Du haut de ses 216 ans, c'est le doyen des cimetières de la ville. Avec ses chapelles funéraires et ses stèles de tous styles, c'est un musée à ciel ouvert où l'on peut croiser des célébrités comme Rodolphe Salis ou Charles Arambourou. Son nom émane de translations successives : le cimetière de l'église éponyme s'est déplacé à l'emplacement du square Gambetta avant de gagner l'actuel site.

Targé : c'est le plus petit cimetière de Châtellerauld sur lequel flotte le calme de la campagne environnante.



Cimetière de Nonnes



Cimetière de Targé

Nonnes : c'est le plus récent des cimetières châtelleraudais. Il abrite le colombarium le plus imposant.

Nord : créé au lendemain de la Grande Guerre dans un quartier alors peu urbanisé, sa forme quadrangulaire est assez régulière.

Horaires : de novembre à février de 8h à 17h. En mars, avril, septembre et octobre de 8h à 18h. De mai à août de 8h à 19h

> DES LIEUX VIVANTS, DES LIEUX D'ART



© Yann Cornicaburu

À l'abri du tumulte de la ville, ces lieux sont appréciés des promeneurs pour leur patrimoine naturel et funéraire. Les joggers ne sont pas rares à pousser la grille des cimetières de Châteauneuf ou Saint-Jacques. Pour faire découvrir l'art funéraire et ses symboles (particulièrement riches à Saint-Jacques), le Pays d'art et d'histoire de Grand Châtellerauld propose ponctuellement des visites guidées. L'occasion d'en savoir plus sur les nombreuses œuvres d'art, de repérer la sépulture d'une personnalité ou une épitaphe originale. Espaces verts, les cimetières sont également un refuge pour la faune sauvage. Lapins, écureuils, lézards, papillons y élisent domicile. Les escargots sont même de retour depuis la suppression de l'usage des pesticides.

> NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

L'activité dans les cimetières ne se cantonne pas au « boom » de la Toussaint. Tout au long de l'année, la Ville est à pied d'œuvre pour les embellir et les aménager. Ainsi, les murs d'enceinte ont cette année fait l'objet d'une attention particulière. Les allées principales des cimetières Nord, Nonnes et de Châteauneuf viennent de



bénéficier d'une réfection. Les jardins du souvenir de Targé et de Châteauneuf ont été réaménagés et l'ossuaire à Saint-Jacques délimité. À la requête des usagers, des points d'eau supplémentaires ont été installés au cimetière Nord. Dans un avenir proche, le monument commémoratif de Châteauneuf sera valorisé par la mise en place de potelets et de chaînes.

En 2019, les entrées seront agrémentées d'espaces engazonnés plantés de bulbes et d'espèces florifères. « Nous assurons une multiplicité d'interventions afin d'améliorer l'aspect qualitatif de ces espaces publics » résume Christelle Revel, responsable du service Cadre de vie.

TERRAIN : concession pour inhumation de cercueil en caveau ou en pleine terre pour une période de 15, 30 ou 50 ans renouvelable



COLOMBARIUM : concession de case scellée et regroupée verticalement permettant le dépôt de 2 urnes



JARDIN DU SOUVENIR : espace aménagé permettant la dispersion des cendres des défunts



CAVURNE : concession de caveau permettant le dépôt de 4 urnes



RENSEIGNEMENTS AU PÔLE AFFAIRES FUNÉRAIRES À L'HÔTEL DE VILLE

> 4 BONNES ASTUCES POUR PRENDRE SOIN DE LA TOMBE D'UN ÊTRE CHER

- Pensez à emmener un arrosoir, un sac poubelle et des gants. Si vous enlevez de l'herbe ou de la mousse, n'intervenez que sur votre concession en respectant l'espace entre les tombes dont la ville de Châtellerauld est responsable.
- Utilisez des produits respectueux de l'environnement car les pesticides sont interdits dans les cimetières de Châtellerauld. Du savon de Marseille et une brosse douce sont les meilleurs alliés pour nettoyer une dalle ou une stèle de pierre ou de granit.
- Si vous déposez des fleurs naturelles, inscrivez un nom sur le pot et veillez à les enlever lorsqu'elles sont fanées.
- En pleine terre, privilégiez les plantes ornementales non débordantes dont le système racinaire est peu développé.

> JACKY ET OLIVIER RENÉ, CHEVILLES OUVRIÈRES DES CIMETIÈRES

C'est une famille intimement liée aux cimetières de Châtellerauld. Trois générations successives qui ont le respect des morts chevillé au corps. Marcel René, le grand-père, est devenu gardien du cimetière de Châteauneuf en 1936. Son fils Jacky est né dans la conciergerie à quelques encablures des tombes, a poussé à l'ombre des stèles et y vit toujours. Depuis 47 ans, Jacky René exerce le métier de conservateur des cimetières dont il est la mémoire vivante. Quant à Olivier René, troisième génération, ses plus beaux souvenirs d'enfance ont pour cadre le cimetière de Châteauneuf où il a également grandi : « *Enfant, j'ai fait le serment à des grand-mères qui appréciaient ma présence d'aller arroser les fleurs sur leur tombe lorsqu'elles y seraient. Aujourd'hui encore, j'ai une petite attention pour elles lorsque je passe devant leur sépulture.* » Depuis 2003, Olivier officie aux côtés de son père. « *Nous nous occupons des morts mais c'est avec les vivants que nous travaillons* » considèrent-ils. De bon matin, c'est le marathon pour ouvrir les portes des six cimetières. En lien étroit avec les services administratifs de la mairie, Jacky et Olivier enchaînent ensuite vérifications de permis d'inhumation, signalements, états des lieux avec les marbriers avant et après travaux. Ils supervisent et assistent à toutes les obsèques, se chargent des exhumations. Avec beaucoup d'empathie, ils renseignent et accueillent



des familles endeuillées. « *Les personnes nous confient beaucoup de choses et nous nous mettons à leur place. Le plus dur dans notre métier, c'est d'enterrer des jeunes.* » Jacky René songe désormais à prendre sa retraite : « *J'aime mon métier et si j'étais plus jeune, je continuerais. C'est la vie !* ».

> DES ESPACES VERTS À PART ENTIÈRE



Terminé le temps où les agents devaient revêtir leur tenue de cosmonaute pour pulvériser du désherbant sur les herbes folles. Depuis quatre ans, Châtellerauld a fait le choix du zéro produits phytosanitaires pour l'entretien de tous les espaces publics. Cette volonté politique a anticipé sur la loi entrée en vigueur en janvier 2017. Y compris pour les cimetières qui font pourtant exception à cette législation. Persuadée qu'elle a un rôle à jouer dans la protection de la santé des personnes et de la biodiversité, la municipalité a troqué pulvérisateurs et désherbant contre binette, débroussailluse et huile de coude. D'où une réorganisation éco-responsable de la gestion de ces champs du repos et une politique volontariste de végétalisation.

UN CADRE PLUS VERDOYANT

Enherbement et fleurissement font désormais partie du décor. Il s'agit par exemple de maîtriser la végétation spontanée ou de favoriser certaines espèces rasantes et tapissantes comme au cimetière Nord. Aux cimetières Nonnes et de Châteauneuf, les parties non exploitées font l'objet d'une fauche espacée dans le temps pour favoriser la biodiversité. Une prairie fleurie est également expérimentée au cimetière Nord : à son aspect esthétique s'ajoute un côté pratique, les visiteurs pouvant librement couper quelques fleurs à l'intention d'un cher disparu. Les espèces florifères telles que rosiers et vivaces apportent une touche de gaieté. Au cimetière Saint-Jacques, cèdres et magnolias déploient majestueusement leurs feuillages. À Châteauneuf, un pan du cimetière innove : les tombes ne sont pas alignées mais disposées en spirale à partir d'un arbre central et cernées de végétation. Si la nature reprend peu à peu ses droits dans les cimetières -de manière contrôlée-, reste à convaincre du bien-fondé de cette démarche les personnes récalcitrantes à ces changements.

> DES STRUCTURES D'INSERTION MISES À CONTRIBUTION

Pour assurer la gestion technique des cimetières, la Ville contractualise avec plusieurs structures d'insertion communautaires et extérieures. Ainsi, l'entretien courant des cimetières, effectué de manière raisonnée en fonction de la pousse de la végétation, est confié aux chantiers d'insertion communautaires de Pleumartin et de Lenclêtre ainsi qu'à Emploi Pluri Services. Pour des travaux ponctuels, la Ville fait appel à Audacie et au chantier d'insertion des Minimes. Les services techniques municipaux interviennent en complémentarité de ces prestataires pour mener des chantiers ciblés. Un poste d'agent Responsable technique des cimetières a été récemment créé pour coordonner l'ensemble des interventions.

À vos maillots !

Après une hausse de fréquentation l'été dernier, le centre aquatique La Piscine est dans les starting-blocks pour une nouvelle saison.



L'équipement dédié aux pratiques aquatiques cultive les grands classiques qui font son succès auprès de ses différents publics. Les bassins s'adressent à tous les niveaux de nageurs. Petit bain pour les enfants, bassin d'initiation pour les débutants et de compétition pour les plus endurants : il y a le choix ! Les activités proposées par l'équipe de La Piscine et celles mises en œuvre par les clubs (voir encadrés) permettent de pousser plus en avant la découverte du milieu aquatique. Côté loisirs, le toboggan de 65 m, les geysers

et rivière à courant ravissent les amateurs de jeux d'eau. Avant ou après les plaisirs aquatiques, il est possible de s'offrir une séance de fitness. Une salle est en libre accès pour jouer les prolongations sportives et rester en forme. Des instants au centre aquatique à agrémenter pourquoi pas d'une parenthèse de détente et de bien-être avec une séance de sauna. À vos maillots de bain !

CENTRE AQUATIQUE LA PISCINE
13 rue Raseteau - 05 49 21 14 83

> LE SAVIEZ-VOUS ?



Des installations spécifiques du centre aquatique La Piscine sont réservées aux personnes à mobilité réduite (ascenseur, vestiaires, sanitaires, plateforme pour la mise à l'eau).

Des activités pour tous les niveaux

Le centre aquatique propose un panel d'activités ponctuelles ou récurrentes encadrées par des professionnels :

- Baignade familiale pour les enfants de 6 mois à 6 ans avec un ou plusieurs parents
- Club Mômes école de l'Ô (de 4 à 11 ans)
- Leçons d'apprentissage (à partir de 6 ans)
- Stage « J'apprends à nager » (7 à 12 ans) lors des vacances scolaires
- Perfectionnement (à partir de 16 ans)
- « J'ai peur de l'eau mais je me soigne » (à partir de 18 ans)
- Natation synchronisée (à partir de 6 ans)
- Aquagym (à partir de 16 ans accompagné d'un adulte)
- Aquagym (60 ans et plus)
- « Fête ton anniversaire » (5 à 11 ans)

Châtelleraudais



ERRATUM

Une malencontreuse erreur s'est glissée en page 9 du Châtelleraudais du 1^{er} au 15 octobre : le projet de création d'un équipement de padel concerne la Nautique et non pas le CED de tennis.

Des clubs qui se jettent à l'eau

- Les personnes tentées par la plongée subaquatique peuvent s'adresser à Cap'taine Némo. Sorties en fosse et milieu naturel, découverte de la biologie sous-marine ainsi qu'une approche et perfectionnement de la photo sous-marine sont au programme des activités.
- Doux Bidou organise des séances à destination des femmes enceintes.
- Les moniteurs diplômés d'État du CSAD-C encadrent les nageurs qui souhaitent pratiquer pour le loisir ou la compétition.
- Les Dauphins de Châtelleraudais proposent une école de natation pour les 6 ans et plus et des cours de perfectionnement ou de préparation à la compétition. Le club pratique également le water-polo, de benjamins à seniors.
- L'Association Sportive Châtelleraudaise de Sauvetage et de Secourisme accompagne



les personnes dans la préparation au brevet de surveillance de baignade et au brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique. École Nationale de Sauvetage Sportif, elle prépare aux compétitions et aux championnats de cette discipline.

■ Le Triathlon club de Châtelleraudais initie ses adhérents entre les bassins du centre aquatique pour la natation et la terre ferme pour le vélo et la course à pied. Le club est doté d'une école dédiée aux 8-18 ans.

■ L'Association Sportive Adaptée Châtelleraudaise organise une partie de ses activités pour personnes en situation de handicap au centre aquatique.

Blow, quatre jeunes gens dans le vent

Ils sont quatre. Quatre jeunes gens dans le vent. Ils sont trentenaires et trois d'entre eux sont Châtelleraudais. Pierre-Elie Abergel, à la batterie et Jean-Etienne Maillard, à la guitare, se sont connus à l'école maternelle. Quentin Guglielmi, au chant, les a rejoints. Ils ont été accueillis régulièrement pour répéter dans les studios du 4 - espace jeunes de Grand Châtelleraud. Sous le nom de Miss Burton, ils sont montés sur les planches de Jeunes Talents et ont remporté le concours. Ils ont ensuite rencontré Thomas Clarice, bassiste. Le groupe électro Blow était né ! Leur son - à l'œuvre Vincent Galard, lui aussi du cru - est repéré pour une pub qui a tourné sur toutes les chaînes. La suite ? Après deux EP - I et Falling Deep -, ils ont sorti en juin leur premier album, Vertigo, sous le label américain Columbia Records : visibilité assurée !

Depuis ils enchaînent les Francofolies de La Rochelle en juillet dernier, des dates en France, un festival à Los Angeles... et le Confort Moderne à Poitiers le 10 octobre dernier. Bonne nouvelle : **vendredi 5 avril prochain, Blow sera sur la scène de l'espace culturel de l'Angelarde** pour un concert retour aux sources qui sera assurément un grand moment. Leur musique ? C'est un univers planant, aérien, onirique, fantastique et intemporel. Une sorte de fuite du monde dans lequel on vit... Et une ascension fulgurante. Les Châtelleraudais ont du talent !



© Julien Bernard

Caus'ette : passeur de paroles depuis 15 ans !



Le festival Les Cent Voix réunit, autour des mots et souvent en musique, conteuses et conteurs, amoureux de « la belle langue » et passeurs de paroles. L'association fête cette année son 15^e anniversaire. Débuté le 2 octobre avec un spectacle poignant et délicat, Par-delà la forêt, où se sont croisés voix, danse et violoncelle, le festival s'est poursuivi le 7 octobre avec un très bel hommage à Serge Reggiani, grâce à la voix de Jean-Marc Desbois et le piano de Jacky Delance. Le 24 octobre, deux spectacles vont accueillir

le jeune public : Voyage d'un courant d'air - à partir de 3 ans - et La Forêt des heures - à partir de 6 ans. Le 25 octobre, pour célébrer les 15 ans de Caus'ette en conte et en musique, les conteurs Benoît, Brigitte, Joëlle, Jean-Yves, Frédéric, Gigi, Liliane, Marie-Hélène, Marie-Odile et Michel ont concocté un méli-mélo de contes puisés dans leur répertoire. Kévin Legrand, à l'accordéon et à la voix, apportera la touche musicale.

Après le spectacle, Caus'ette partagera avec le public un verre de l'amitié et un gâteau d'anniversaire jeudi 25 octobre à l'espace culturel de l'Angelarde.

CONTACT : espace culturel de l'Angelarde
06 07 04 77 27

Soirée anniversaire, jeudi 25 octobre à 20h30 (durée 1h15)
Tout public - Participation libre

A noter : le festival Les Cent Voix se poursuit le 22 novembre avec les JMF et le 17 janvier avec Fred Pellerin en coréalisation avec les 3T.

Comité des jumelages : pour une fraternité entre les peuples

Châtelleraud a tissé depuis longtemps des liens forts avec des villes situées sur trois continents : l'Europe, l'Afrique, l'Amérique. Après Velbert, première ville jumelle de Châtelleraud, avec laquelle un accord a été signé en 1965, dans les traces du pacte franco-allemand, le Comité



des jumelages a noué des liens privilégiés avec Corby (Grande-Bretagne) et Castellon della Plana (Espagne), puis Hamilton (Écosse) et Pila (Pologne). L'association, qui compte une centaine de membres, a pour but de « développer et d'entretenir les liens avec les villes jumelées en favorisant l'échange de famille à famille, afin de créer des relations d'amitié et de compréhension qui renforcent la fraternité entre les peuples ».

Pour le 25^e anniversaire du jumelage entre Hamilton et Châtelleraud, 35 membres du comité des jumelages étaient accueillis en Écosse au printemps. Une petite cérémonie a permis d'honorer, par la remise d'un diplôme spécifique, les membres des deux comités de jumelage présents lors des premiers échanges entre les deux villes, il y a 25 ans. « Nous accueillerons nos amis écossais du 10 au 14 mai prochain, se réjouit Jean-Marie Bonnet, président du comité. Les échanges scolaires entre les établissements de toutes les villes jumelées sont très actifs. Nous avons également redémarré les échanges de famille à famille avec les Espagnols de Castellon della Plana. Nous avons reçu les membres de la nouvelle association espagnole en août dernier, avec un spectacle place Émile Zola animé par des chorales et des groupes folkloriques des deux villes. »

Pour fêter le 25^e anniversaire du jumelage avec Pila, les Polonais viendront à Châtelleraud en août 2019.

À noter : Châtelleraud entretient également des liens avec les villes de Bouctouche et Saint-Antoine au Nouveau-Brunswick (Canada) et Trois-Rivières (Québec) ainsi qu'avec Kaya (Burkina Faso).

COMITÉ DE JUMELAGE : 06 81 18 64 67

Transports de l'Agglomération Châtelleraudaise (TAC) - Un réseau bien dans ses lignes

Les TAC repartent pour une nouvelle saison avec le maintien d'une offre qui a bien pris ses repères dans le Châtelleraudais. « *Le réseau a atteint un point de maturité*, indique Vincent Habasque, directeur des TAC. *Nos treize lignes ont petit à petit pris leur vitesse de croisière.* » Les A, B et C, cumulent le trafic le plus important de la ville. Les D et E sont complémentaires à ce réseau socle. Les communes alentours de Châtelleraudais sont pour leur part desservies par les lignes F à M. Ces treize lignes séduisent de plus en plus d'utilisateurs. « *Nous enregistrons 2% de voyages en plus pour le début d'année.* Le service Flexo gare, calé sur les horaires de la LGV, reste pour sa part stable. » Côté services en ligne, le site internet reste le pivot de l'offre numérique des TAC. La page Facebook du transporteur connaît également un beau succès. « *Nous affichons 600 abonnés. Notre page nous permet d'informer nos clients en temps réel. Ce support a notamment été très utile lors des épisodes neigeux de l'hiver dernier.* » Les TAC continuent également de dynamiser leur réseau avec des partenariats à l'occasion d'événements. « *C'est le cas avec Euromodel's*



et Octobre Rose. À l'occasion de la Coupe d'Europe espoir de montgolfières, en août dernier, près de 350 personnes ont également pu bénéficier de notre navette en bus pour aller assister à cette manifestation à l'aérodrome. » Un investissement de proximité pour un réseau décidément bien dans ses lignes...

TAC - boulevard Blossac
05 49 21 15 15
Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h
et le samedi de 10h à 17h
bustac.com



Giratoire de la Croix-Rouge : un plus pour la circulation et la sécurité

Le nouveau giratoire de la Croix-Rouge, aménagé au carrefour des boulevards Félix Faure et Sadi Carnot, fluidifie la circulation tout en sécurisant les cheminements piétons.

Le quartier de la gare poursuit sa métamorphose côté route. Après l'implantation du rond-point au niveau de l'avenue Treuille, c'est au tour du carrefour de la Croix-Rouge de se voir doté d'un giratoire. Muni d'un anneau central de 8 mètres, aménagé avec des pavés de résine vibrants, ce rond-point est franchissable par les gros véhicules. Un système implanté devant la gare, ou encore à plusieurs endroits de l'avenue Pierre Abelin, qui fonctionne bien. Les quelque 3 000 véhicules qui transitent par cet axe de circulation tous les jours devraient s'y retrouver. Ce type de giratoire permet en effet une amélioration de la fluidité de la circulation et une réduction de l'accidentologie de 30% en moyenne. Un aménagement conçu pour apaiser le comportement des conducteurs, en fluidifiant la circulation. La seconde voie, existante jusqu'alors



à l'approche du carrefour, est supprimée sur les boulevards Félix Faure et Sadi Carnot. Les bordures et trottoirs sont repris à ce niveau afin de créer une file de circulation dans chaque sens. Le chantier comprend une réfection de la chaussée, au niveau de la couche de roulement, sur l'emprise du giratoire. Le nouvel aménagement apporte également une meilleure sécurisation au cheminement piéton, de part et

d'autre du rond-point. Les trottoirs situés côté nord sont entièrement revus. Un cheminement piéton est notamment créé au niveau de la place de la Croix-Rouge. Au moment où ces lignes étaient rédigées, le chantier était en cours depuis le 20 septembre. Prévue pour durer trois semaines, cette opération d'aménagement, réalisée pour un montant de 40 000 €, permet d'apporter un vrai plus pour la circulation et la sécurité.

AU FIL DES TRAVAUX



- Afin de procéder au dévoiement du réseau de gaz par anticipation sur les travaux de la place Notre-Dame, la partie haute de la place sera interdite au stationnement jusqu'au 26 octobre.
- En raison de travaux de reprise du mur de la résidence SEM Habitat quai du Château, des places de stationnement seront supprimées jusqu'en fin d'année.

SÈCHERESSE



Les personnes ayant constaté des dégradations de leurs habitations consécutives à la sécheresse sont invitées à déposer une déclaration en mairie adressée au service

Santé publique et sécurité civile. Les dommages subis recensés, la municipalité pourra établir une demande communale de reconnaissance de catastrophe naturelle.

Renseignements : 05 49 20 21 40

CONSEILS CITOYENS

Aux Renardières : mardi 16 octobre à 17h30 à la salle polyvalente, rue René Cassin.

Au Lac : jeudi 18 octobre à 14h à la base voile de l'accueil de loisirs municipal, rue Aliénor d'Aquitaine.

SANTÉ

COLLECTE DE SANG

Même jour, même heure, même lieu : le dernier jeudi de chaque mois, salle Camille Pagé, de 15h à 19h.



La prochaine collecte aura donc lieu jeudi 25 octobre, 12 avenue Camille Pagé

À NOTER

Comment créer une association ?

L'espace jeunesse le 4 invite à se poser les bonnes questions lors de cette animation qui se déroule le **mercredi 17 octobre de 14h à 16h**.



Paroles d'archives : être ouvrière à la manufacture d'armes pendant la Première Guerre mondiale

Conférence au Musée auto moto vélo le **jeudi 18 octobre à 18h**. Entrée libre.

Raoul Péret, homme politique poitevin

Conférence de Bruno Belin, président du conseil départemental de la Vienne, le **lundi 15 octobre à 18h30** au Nouveau théâtre. Entrée libre.

ADMINISTRATIF

La mairie annexe de Targé sera fermée jusqu'au 25 octobre inclus. L'hôtel de ville prend le relais et accompagne les usagers dans toutes leurs démarches.

SACS-POUBELLE - TRI SÉLECTIF



Gratuits et remis aux Châtelleraudais sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité (une fois par an et par foyer), les sacs noirs et jaunes sont distribués uniquement le 1^{er} mercredi de chaque mois, salle Clemenceau, de 8h à 17h30.

Prochain rendez-vous : mercredi 7 novembre

ET AUSSI

- **le 1^{er} jeudi de chaque mois de 13h30 à 17h** au foyer Creuzé (Maison Pour Tous)
- **le 1^{er} lundi de chaque mois de 13h30 à 17h** à la mairie annexe d'Ozon
- **le 1^{er} mardi de chaque mois de 13h30 à 17h30** à la mairie de Targé

ÉTEINDRE LES FEUX DE LA SAINT-JEAN

En 2011, alors député, j'interpellais à l'Assemblée Nationale Éric Besson, alors Ministre chargé de l'Industrie, sur la situation critique des Fonderies et le plan social inacceptable proposé par le Groupe Montupet, baisse de salaire de 23% ou licenciement. La mobilisation de tous les élus locaux et nationaux, notamment le Président de la République de l'époque, avait permis son sauvetage. Des investissements avaient été réalisés pour répondre aux nouvelles normes européennes sur les moteurs diesel notamment.

Aujourd'hui l'histoire bafouille : le Gouvernement actuel a décidé unilatéralement de mettre fin aux motorisations diesel et essence en 2040, dès 2025 pour le diesel si possible. Ce que nous contestons, ce n'est pas l'argument écologique, même si les moteurs diesel sont aujourd'hui moins polluants que ceux à essence, mais la précipitation des annonces, sans plan B de reconversion des sites touchés.

Derrière les Fonderies, ce sont 900 emplois menacés et autant de familles inquiètes. Nous avons, avec les sénateurs de la Vienne, rencontré le 3 juillet dernier à Bercy le délégué interministériel aux restructurations d'entreprises. J'avais également écrit au Président de la Région Alain Rousset.

Le député a pris « le train en marche » dernièrement en essayant d'organiser une rencontre sans la Région à l'origine, qui a la compétence économique... donc sans intérêt. Une réunion a bien eu lieu avec un simple conseiller régional qui a présenté les possibles outils d'accompagnement... Il serait temps que la Région se mobilise.

L'heure n'est plus à la récupération, mais bel et bien à l'union sacrée, comme le prouve la délibération votée à l'unanimité à la Ville, l'Agglo et le Département. Je vais prochainement demander une table ronde entre l'État, la Région et l'Agglo afin d'essayer d'obtenir des actions concrètes de restructuration du site qui coûterait la bagatelle de 40 millions d'euros.

Pour que les feux de la Saint-Jean restent une fête !

Le groupe de la Majorité municipale
lequipeabelin@gmail.com

LES FONDERIES DU POITOU DANS LA TOURMENTE

Annoncée dans le cadre de la lutte contre la pollution, la disparition des véhicules diesel au profit de moteurs moins polluants (électriques ou autres) s'annonce très rapide. Cependant, la reconversion des sites industriels et le changement de process nécessitent du temps et des investissements lourds afin de rééquiper, de réorganiser, de former le personnel.

Cette anticipation n'a pas eu lieu, faisant peser de graves menaces sur les entreprises et les salariés du secteur automobile. C'est malheureusement le cas pour les Fonderies du Poitou et ses 900 agents que Renault fragilise encore plus en diminuant de manière importante ses commandes dès 2019.

Alors que nous savons que la transition écologique créera de nouveaux emplois, il est inacceptable qu'elle se fasse précisément au détriment de l'emploi dans notre bassin industriel !

Le gouvernement annonçait fin septembre 2017 un plan d'accompagnement pour les entreprises de la « filière diesel »... Un an plus tard, il semble que ce plan soit resté dans les tiroirs avec pour conséquences du chômage technique et la crainte de plans sociaux. Le gouvernement doit enfin agir et vite pour qu'une catastrophe sociale et humaine n'ait pas lieu aux Fonderies du Poitou !

Le groupe de la Gauche : F. Méry, P. Baraudon, M. Métais, Y. Ganivelle, K. Weinland, G. Michaud, C. Pailler, S. Lansari-Capraz - *groupe.opposition.gauche.chatel@orange.fr*

Texte non reçu dans les délais impartis.

Le groupe du « Rassemblement Bleu Marine »
É. Audebert, L. Brard

Conformément au règlement adopté en conseil municipal, l'expression est limitée à parts égales à 1 500 signes pour la majorité et à 1 500 signes pour l'opposition. Les 1 500 signes de l'opposition sont répartis entre chaque groupe représenté au conseil municipal, au prorata du nombre de sièges détenus, soit 1 200 signes pour le groupe de la Gauche (8 conseillers), et 300 signes pour le groupe du « Rassemblement Bleu Marine » (2 conseillers).

NOUVELLE PEUGEOT 508

WHAT DRIVES YOU?*

PEUGEOT i-Cockpit®
 AVEC DALLE NUMÉRIQUE ET
 ÉCRAN CAPACITIF 10" HD**

SYSTÈME INÉRAROUGE
 DE VISION DE NUIT**

BOÎTE AUTOMATIQUE À 8 RAPPORTS**

À PARTIR DE
329€/MOIS⁽¹⁾
 APRÈS UN 1^{ER} LOYER DE 4 100 €
 ENTRETIEN OFFERT

FABRIQUÉ EN ALSACE





PEUGEOT

MOTION & EMOTION

PEUGEOT RECOMMANDE TOTAL Consommation mixte NEDC (l/100 km) : de 3,7 à 5,7. Émissions de CO₂ NEDC (g/km) : de 98 à 131.
 *Qu'est-ce qui vous fait avancer? **De série, en option ou indisponible selon les versions.
 (1) En location longue durée sur 37 mois et pour 30 000 km. Exemple pour la location longue durée (LLD) d'une nouvelle PEUGEOT 508 Active BlueHdi 130 S&S BVM6 neuve, hors options, incluant l'entretien et l'assistance offerts pendant 37 mois. **Modèle présenté** : Nouvelle 508 GT BlueHdi 180 S&S EAT8 option peinture vernie Rouge Ultimate : **469 €/mois** après un 1^{er} loyer de 6 150 €. Montants exprimés TTC et hors prestations facultatives. Offre valable du 01/09/2018 au 31/10/2018, réservée aux personnes physiques pour un usage privé pour toute LLD d'une nouvelle PEUGEOT 508 neuve dans le réseau PEUGEOT participant, sous réserve d'acceptation du dossier par CREDIPAR, loueur et SA au capital de 138.517.008 €, RCS Nanterre n° 317 425 981, ORIAS 07004921 (www.orias.fr), 9 rue Henri Barbusse 92230 Gennevilliers. Offres non valables pour les véhicules au prix PEUGEOT Webstore. Le CPS Pack Entretien peut être souscrit indépendamment de toute LLD aux conditions disponibles dans le réseau PEUGEOT participant.

Ets GEORGET PEUGEOT - CHÂTELLERAULT - RN 10 SUD - 05 49 20 00 80

Accords Majeurs

Gilles Lambert
Facteur de pianos

RDV : 06 13 46 68 42

Pianos neufs : Keilberg Feurich Petrof
  

Pianos numériques : Casio


Restauration toutes marques.

Accords.

Installation de systèmes silencieux et régulateurs d'hygrométrie



82, rue Henri Barbusse - 86100 Châtellerauld

0549850808  accordsmajeurs86

Membre du 1er réseau national
«Les Maitres du Piano»

Mail : contact@accords-majeurs.com

RÉGIE PUBLICITAIRE

Faites-vous mieux connaître
à Châtellerauld !



Magazine Municipal
21 000 ex. tous les 15 jours
Guide Pratique
23 000 ex. en septembre



COMWEST²

20-3 rue de la Tranchée - 86000 Poitiers
Tél. 05 16 52 37 89 - comwest@sfr.fr



**AGE D'OR
SERVICES**

Une présence active à vos côtés

NOTRE BOUQUET DE SERVICES



 Assistance à la personne



 Aide à domicile



 Accompagnement personnalisé

 Petit bricolage/Petit jardinage 

 Portage de repas

 Livraison de courses

-50%

de crédit d'impôts*
*(cf.art.199 sexdecies du
code général des impôts)



**OFFRE
SPÉCIALE -25%**
La première semaine

Pour toute souscription minimum de 1 mois
au service portage de repas*

* offre valable jusqu'au 30 novembre 2018 dans la limite de 14 repas par foyer

AGENCE DU PAYS CHÂTELLERAUDAIS

32 square Gambetta - 86100 CHÂTELLERAULT

05 67 08 67 00



25 OCTOBRE

Tu sais que Biocoop
arrive en ville ?



biocoop

Le Pois Tout Vert

**NOUVEAU MAGASIN
À CHÂTELLERAULT**

LES HALLES - 20, place Duplex

OUVERT du mardi au vendredi 10^h - 19^h30 et le samedi 9^h - 19^h